—Quel dommage, se disait-il, d'être réduit à regarder de si beaux fruits, tandis qu'il serait si facile de monter sur le mur du jardin, d'étendre le bras, puis d'en prendre une belle poignée ! Le père Blaise n'en saurait rien, et puis il y en a tant que le bonhomme ne s'en apercevrait même pas...

Oui, mais le bon Dieu s'en apercevrait, lui, et il punirait le voleur, à ce que disait du moins la mère Catherine.

—Bah ! finit par penser un jour notre jeune Michel, le bon Dieu ne me punirait pas pour si peu ; ma mère veut seulement me faire peur !...

La gourmandise et la désobéissance poussèrent donc l'enfant à voler des cerises au père Blaise. Le même soir, à la chute du jour, il se glisse le long du mur, y grimpe en deux sauts et le voilà dans l'arbre.

Si Michel eût suivi sa première pensée, il eût pris seulement quelques cerises, et peut-être serait-il sorti sain et sauf du jardin du père Blaise ; mais Dieu permit, pour le punir, qu'après être resté longtemps dans l'arbre à manger des cerises, Michel voulût encore en remplir ses poches.

Or, il y avait des chasseurs dans la plaine. Comme ils s'en retournaient au village, l'un d'eux aperçut un lièvre tout près du jardin du père Blaise, et lui tira un coup de fusil. C'était précisément dans la direction du cerisier ; quelques grains de plomb atteignirent le tronc, voire le chapeau du jeune voleur, mais sans le blesser lui-même. Le pauvre garçon eut une si grande frayeur qu'il tomba au pied de l'arbre sans connaissance.

Le père Blaise accourut au bruit, croyant trouver dans son clos quelque pièce de gibier.

A la vue de Michel, étendu sans mouvement auprès du cerisier, il recula de deux pas : il le crut mort. L'ayant fait revenir à lui-même, il le reconduisit pâle et défait chez sa mère ; mais celle-ci eut bientôt la preuve que l'enfant avait eu plus de peur que de mal.

Lorsqu'ils furent seuls, la mère Catherine dit à son fils :

—Eh bien ! Michel, voleras-tu encore des cerises au père Blaise ?

—Oh ! non, ma mère, répondit-il, le bon Dieu m'a puni, comme vous l'aviez dit Allez, la leçon a été bonne, et je vous promets de ne plus désobéir.

Michel tint parole, et il n'eut pas tort, car il aurait pu mal finir.

—o—

L'illustrissime et révérendissime Monseigneur Langevin (Edmond-Charles-Hyppolite) Protonotaire Apostolique *ad instar*, vicaire-général du diocèse de St-Germain de Rimouski, prévôt du chapitre de la Cathédrale du même diocèse, décédé le 2 juin courant, à l'évêché de S. G. de Rimouski, appartenait à la société d'une messe, *section provinciale*, et à la Congrégation du Petit Séminaire de Québec.

C. A. Marois Ptre C. S.,

Secrétaire.

Archevêché de Québec,
3 juin 1889.

NÉCROLOGIE.

M. l'abbé Marcoux (Marcoul Denis) décédé à Champlain, le 22 mai dernier, était né à Québec, le 3 Avril 1814.

Ordonné à Québec le 1 octobre 1837, il fut d'abord vicaire à S. François du Lac ; missionnaire de Blandford en 1839 ; curé de Maskinongé en 1841 ; de la Ste Famille, île d'Orléans, en 1847 ; et de Champlain en 1848

M. Marcoux était à la retraite depuis plusieurs années, lorsque la mort est venue le frapper, à l'âge avancé de 75 ans.

Il appartenait à la Société d'une messe, section provinciale.

—o—